EU DATA ACT-FR

AVIS CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES DONNÉES - TÉLÉVISEUR À ÉCRAN PLAT

Nous nous engageons à veiller à ce que toutes les données générées par ses produits connectés et ses services connexes soient utilisées de manière équitable, légale et sécurisée. Nous accordons une grande importance au respect du Règlement (UE) 2023/2854 (ci-après dénommé le « Règlement sur les données »).

Le présent avis a pour but d'indiquer aux utilisateurs quelles données peuvent être générées par les produits que nous vendons et par les services qui y sont associés. Lorsque nous sommes le Détenteur des données conformément au Règlement sur les données pour les données générées par nos produits ou leurs services associés, nous vous indiquerons également comment nous utilisons ces Données, les droits et obligations des utilisateurs pour ces Données, comment les utilisateurs peuvent accéder à ces Données et à qui s'adresser en cas de réclamation. Vous trouverez également des informations de contact pour toute question relative au traitement des données.

Le présent Avis doit être lu conjointement avec l'avis applicable en matière de protection des données, sans préjudice dudit avis, lequel prévaut sur le présent Avis en ce qui concerne les données à caractère personnel.

DONNÉES GÉNÉRÉES PAR NOS PRODUITS

Nos produits et services sont susceptibles de générer des données de façon continue. Veuillez vous reporter aux informations ci-après. Ces données relatives au produit peuvent être consultées et utilisées à des fins diagnostic lorsque le produit est remis pour entretien ou maintenance. Lorsque nous accédons à ces données à des fins de diagnostic, celles-ci ne sont ni exportées ni utilisées à d'autres fins. Elles sont supprimées une fois le diagnostic terminé.

Des services connexes peuvent être fournis en relation avec le produit connecté et générer des données ou accéder à tout ou partie des données produit ci-dessous. Si Metz Display Poland (propriétaire de la marque Panasonic dans l'UE) n'est pas le fournisseur du service associé, le fournisseur concerné devra vous fournir un avis similaire contenant les informations précontractuelles relatives aux données générées par ces services associés tiers. Cela peut se produire, entre autres, si le produit connecté est livré avec un logiciel (pré)installé qui peut également générer des données, tels que les éléments énumérés ci-dessous pour les produits concernés, sans que cette liste soit exhaustive.